



District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie – BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex
tél. : 03.86.52.18.35 – e-mail : secretariat@yonne.fff.fr

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS et OBLIGATIONS DES CLUBS

PV 23 St et Reg 5

Réunion téléphonique du 1^{er} Août 2018

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel sous sept (7) jours dans les conditions de formes prévues à l'article 190 des RG »

Présents : M Sabatier – Mme Fontaine – M Trinquesse

Composition des divisions saison 2018-2019

Championnat départemental 2

La commission,

- Prend note du relevé de décision de la commission régionale d'appel du 27 juillet 2018 confirmant la décision de la commission de première instance concernant la procédure engagée par le club de Chatel Censoir FC
- Prend note du classement de D2/B saison 2017-2018
- Décide le maintien du club de Vergigny classé 10^{ème} de D2/B
- Dit le club de Chatel Censoir FC rétrogradé en championnat D3 – saison 2018-19

Le Président de Commission
Patrick SABATIER